Compostage individuel

Synd Mixte Artois Valorisation

Auteur :

11 rue Volta

62217 TILLOY-LES-MOFFLAINES

Voir le site internet

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le Syndicat Mixte de la Région de Bapaume (SMRB) qui représente 80 communes, est confronté à une augmentation annuelle des tonnages des Ordures Ménagères résiduelles (OMR), associée à une augmentation des coûts de services de collecte et de traitement. Celle-ci est par ailleurs, de moins en moins acceptée et comprise par la population.
Or, du fait de la configuration très étendue du territoire du SMRB toute réduction de déchets à collecter a un impact environnemental et économique non négligeable.
L'idée est donc de développer la pratique du compostage domestique, réduisant ainsi les tonnages de déchets à collecter et traiter, tout en responsabilisant les usagers sur la production de déchets.

Une campagne en faveur du compostage domestique a déjà été mise en place en 1999 sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras, représentant 24 communes du SMRB ; mais les moyens humains nécessaires au suivi de l'opération ont sans doute été sous-estimés. Le nombre de composteurs individuels est resté constant.

Le SMRB souhaite donc relancer la promotion du compostage domestique en synthétisant les expériences déjà menées sur son périmètre, notamment l'état des lieux réalisé pour la période 1999-2004.
Le Syndicat mixte souhaite également privilégier la proximité des partenaires : l’association de jardinage de “Monsieur Demerville” à Boiry Becquerelle a été sollicitée pour être le relais auprès des producteurs de déchets verts.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La mise en place du compostage individuel a pour objectif de :

- retirer des Ordures Ménagères la partie fermentescible des déchets de cuisine,

- diminuer les coûts liés au traitement de ces déchets.

D'un point de vue environnemental, elle permettra de :

- limiter les impacts liés au transport,

- limiter l'usage des engrais par substitution du compost.

L'opération doit aussi conforter les choix techniques de traitement qui ont été faits par la Communauté Urbaine d'Arras (traitement par thermolyse).

Résultats quantitatifs

22,9 % de la population pratiquent le compostage individuel dont 7,2 % ont été équipés par la collectivité.

20 foyers ont été suivis sur site pour évaluer les quantités détournées grâce au compostage :

- 35 % pratiquaient déjà le compostage,
- 85 % mettaient les déchets verts et de cuisine dans le bac à Ordures Ménagères.

258 personnes ont acheté un composteur en 2005 : chacune d'elles a reçu un questionnaire par courrier pour compléter l'évaluation.

Repères quantitatifs 2006

- 7,5 % des foyers équipés d'un composteur domestique,
- 1941 foyers équipés d'un composteur domestique
- 145,6 kg/an de déchets fermentescibles potentiellement détournée par foyer
- 282,6 tonnes par an de déchets fermentescibles potentiellement détournés
- 27 % de foyers équipés d'un composteur domestique avec une pratique antérieure
- 206,3 tonnes par an de déchets fermentescibles potentiellement détournés
- 16 681 € de coût de collecte et de traitement évité.

Résultats qualitatifs

- Contact avec la population : incitation à la réflexion sur la production des déchets, éducation à l'environnement plus générale.

- Articles de presse dans les journaux communautaires.

- Lancement d'une deuxième campagne en 2007.

MISE EN OEUVRE

Planning

Mise en place : 2005, puis suivi en 2005, 2006, 2007

Phase enquête-recensement

- Recenser, chez les foyers ayant un jardin potager, ceux qui compostent ou sont susceptibles de le faire en se limitant au secteur du Sud Arrageois par souci de proximité entre les foyers testeurs et l'association de Boiry Becquerelle.
- Un encart spécial avec coupon-réponse a été inséré dans le magazine Réflex'Tri afin de faire remonter les informations sur la pratique du compostage.
- Diffusion des résultats et analyses de cette opération dans le numéro suivant du magazine afin de sensibiliser toute la population à la réduction des déchets et au développement durable.

Phase test

- Dotation d'un secteur test de 50 à 100 foyers.
- Remise de supports d'accompagnement aux usagers volontaires : questionnaires sur les pratiques du compostage (un questionnaire déjà existant au Syndicat Mixte Artois Valorisation, (SMAV)* a été adapté au système du SMRB afin de proposer un outil aux foyers volontaires), carnet de synthèse pour collecter les remarques des foyers testeurs, guide de compostage individuel.
- Information et sensibilisation de la population.
- Réunions, démonstrations chez des particuliers.
- Enquête de satisfaction au bout de 2 mois.
- Réflexion sur l'extension ou non de l'opération à l'ensemble du territoire.

* Le SMAV valorise et traite les déchets pour 4 établissements de coopération intercommunale dont le SMRB.

Moyens humains

-

Moyens financiers

Montant total : 70 588 € HT dont :

Coupon-réponse et résultats de l’analyse dans les 2 magazines Réflex’Tri : 7 000 €

Achat de composteurs individuels et de bio seaux pour 10 % de la population : 63 588 €

Plan de financement :

Subvention 30 %

Solde autofinancé

Moyens techniques

Composteurs, bio seaux

Partenaires mobilisés

- Point Infos Déchets de la CUA
- Triartois Services
- ADEME
- Conseil Régional
- SMAV (signataire du contrat territorial déchets)
- l’Association « Jardinage » de Boiry Becquerelle

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

-

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | ASSOCIATIONS | MENAGE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | CAMPAGNE D'INFORMATION | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Admin SAPSI

tma.drupal@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions